



Eolien : puissance du parc

Pression Énergie

Mise à jour de l'article le 27 février 2019

Mise à jour de la donnée le 5 septembre 2018

Une éolienne est une installation qui permet de convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Cette énergie est ensuite transformée, dans la grande majorité des cas, en électricité. La France possède le deuxième gisement éolien européen, et toutes les régions françaises ont du identifier et planifier le développement de cette énergie via les Schémas Régionaux Éoliens (SRE) contenus dans les Schémas Régionaux du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE). Les éoliennes répertoriées ici concernent uniquement le "grand éolien" raccordé au réseau public de transport de l'électricité.

La puissance totale installée provenant de l'éolien s'est accrue de manière continue et importante entre 2010 et 2017 sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France. Celle-ci a presque triplé en 8 ans : elle est passée de 941 à 2700 MW, dépassant ainsi les objectifs contenus dans le SRCAE. Les implantations sont assez hétérogènes sur le territoire du fait de la densité de population de certaines zones, des contraintes paysagères et patrimoniales...L'augmentation a été plus marquée sur l'ex-Picardie (651 MW en 2010 à 1925 MW en 2017) que sur l'ex-Nord-Pas de Calais (297 MW en 2010 à 871 MW en 2017). Ce développement fait qu'aujourd'hui certains territoires sont arrivés à saturation.

fiche Eolien : puissance du parc

Poids (35,56 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

[Télécharger](#)

Production de l'indicateur

- Échelle disponible : Communale
- Unité : MW
- Type d'indicateur : Descriptif
- Méthode de récolte de la donnée : Calcul

- Fiabilité : C1
- Disponibilité : N+2
- Fréquence de mise à jour : Tous les 2 ans

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)